

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 6 avril 2021 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **ERAGNY SUR OISE (95)**
4 rue des Charmilles

Cadastré section AD n°50, AD n°51, AD n°307, AD n°308, AD n°312 et AD n°314 (volume 1) pour 46 ares 52 centiares.

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO MILLE VINGT QUATRE (1024) : **UN APPARTEMENT** au premier étage, situé en face en venant de l'ascenseur B, comprenant, selon PV de description le 31.12.2019 par Me LIEURADE, Huissier de Justice à SARCELLES : entrée avec placard, WC, salle de bains, séjour ouvrant sur BALCON avec cuisine ouverte, salle d'eau, trois chambres. Superficie : **78,50 M²**.

Et les 145/10.000èmes des parties communes générales. Selon même PV, les lieux sont *LOUES*.

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO MILLE CENT VINGT (1120) :

UNE AIRE DE STATIONNEMENT double portant les numéros 83 et 84, au sous-sol du bâtiment unique, Escalier F à J. Et les 13/10.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES de la Résidence IMPULSION sise 30-48 avenue Roger Guichard (95) ERAGNY SUR OISE, représenté par son syndic, le Cabinet LOISELET père, fils et F. DAIGREMONT, SA au capital de 3.000.000 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 542 061 015 pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en son agence 3 allée Hector Berlioz (95) FRANCONVILLE, ayant pour avocat Maître Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :

3.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) **et 12.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

Fait et rédigé à PONTOISE, le 23 février 2021 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 13 quai Bucherelle (95300) PONTOISE, TEL. 01.30.30.50.82., dépositaire d'une copie du CCV ► À Maître Valérie GARÇON, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la SCP W2G AVOCATS, 21, avenue du Général de Gaulle (93110) ROSNY SOUS BOIS, TEL. 01.48.54.90.87. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 20/00044). ► Sur les lieux où une visite sera organisée le **jeudi 25 mars 2021 de 9h. à 10h.** ► Sur INTERNET : www.vench.fr - www.licitor.com